

Extrait du rapport de gestion de l'inspecteur des forêts du canton de St. Gall pour l'année 1867

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **19 (1868)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Extrait du rapport de gestion de l'inspecteur des forêts du canton de St. Gall pour l'année 1867.

Les recettes des forêts <i>domaniales</i> se sont montées à	Fr. 40,840. 10
Les dépenses à	» 13,228. 37

Le produit net est donc de	<hr/> Fr. 26,611. 73
----------------------------	----------------------

Il a été exploité 1790 moules à 50' cubes de masse solide. Les dégâts causés par la neige du 4 octobre ont déterminé une augmentation peu opportune des produits matériels.

On a employé pour les pépinières des forêts domaniales : 206 \bar{x} de semences de résineux et 8 \bar{x} de semences de bois feuillus, plus environ 1½ \bar{x} de graines d'essences exotiques. La réussite a été bonne pour les semis d'épicéas, de mélèzes et d'acacias, satisfaisante pour les autres essences. Les graines des *pinus excelsa* et *lambertiana* n'ont pas germé. Le nombre des plants repiqués est de 350,000; on a vendu 201,400 jeunes plants, qui ont produit la somme de 3164 fr. 84 ct.

On a planté à demeure dans les forêts domaniales 44,020 plants, qui ont bien réussi.

Il a été dénoncé pendant l'année 20 délits, à l'exception d'un seul, tous ont été jugés.

Dans les forêts *communales* on a exploité :

pour la vente	8223 moules
pour les besoins de la consommation	30172 »

Total

38395 moules à

72' cubes de masse solide. Les bois vendus représentent une valeur d'environ 150,000 fr. et se répartissent sur 21 corporations. Les coupes de bois pour la vente ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation du conseil d'état, de plus, pour empêcher que le bois ne soit vendu au-dessous de sa valeur réelle, l'état se réserve de faire ratifier l'acte de vente par la direction des finances.

On a semé pendant l'année: 610 \bar{x} de graines de résineux et 352 \bar{x} de graines de bois feuillus et planté 585,955 plants de résineux et 55,572 de bois feuillus. On a de plus employé 256,950 plants de bois feuillus, tant pour le reboisement du bassin collecteur des eaux du Trübbach que pour les plantations qui se font sur les terrains gagnés par la correction du Rhin.

L'arpentage des forêts avance d'une manière satisfaisante; il n'y a pas eu cette année de cours pour les gardes-forestiers.

Le personnel de surveillance a dénoncé 682 délits, dont 559 ont été commis dans le district de Werdenberg-Sargans. 593 cas ont été liquidés, les amendes prononcées s'élèvent à la somme de 1550 fr. 40 cts. La répression des délits laisse toujours passablement à désirer dans l'arrondissement forestier de Werdenberg-Sargans.

Les rachats de servitude encore en litige sont peu nombreux, mais d'autant plus difficiles à liquider.

Les dépenses faites par la caisse du gouvernement pour le compte de l'économie forestière sont destinées à payer les employés forestiers, ainsi que leurs journées et leurs frais de bureau; elles s'élèvent à 7439 fr. 10 cts.

Les mouvements de terrain qui se sont produits au Fähnerenberg dans la commune d'Oberriet ont cessé, mais on ne peut pas savoir si le danger est complètement passé. Les portions de forêts atteintes sont en grande partie déboisées, et offrent ainsi un vaste champ pour de nouvelles cultures forestières. La chute de neige du 4. octobre 1867 a ruiné bien des peuplements en pleine croissance.

Nouvelles de l'école forestière.

La division forestière du polytechnicum a été fréquentée pendant l'année 1867/1868 par 27 élèves, dont 11 ont suivi le premier cours et 16 le cours supérieur. Sur ces 27 élèves 3, savoir deux Espagnols et un Hongrois, étaient étrangers. Des 24 Suisses :

5	»	»	»	»	»	Soleure,
4	»	»	»	»	»	Berne,
4	»	»	»	»	»	Vaud,
3	»	»	»	»	»	Zurich,
2	»	»	»	»	»	Bâle-Campagne,
2	»	»	»	»	»	Neuchâtel,
1	»	»	»	»	»	Lucerne,
1	»	»	»	»	»	Argovie,
1	»	»	»	»	»	St. Gall,
1	»	»	»	»	»	Grisons.